

INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES

ARRÊTÉ 2019-19

**ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS AU CA
ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS À LA CS**

COMPOSITION DU BUREAU DE VOTE

Le Directeur de l'Institut d'Études Politiques de Lyon,

Vu le code de l'éducation,
Vu le décret 89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux Instituts d'Études Politiques ;
Vu le règlement intérieur de l'Institut d'Études Politiques de Lyon ;
Vu les arrêtés 2019-15 et 2019-16

ARRÊTE

Article 1 : En vue du scrutin du 10 septembre 2019 concernant le renouvellement d'un siège au conseil d'administration (collège A) et d'un siège à la commission scientifique sont désignés comme membres du bureau de vote les personnes suivantes :

Le président : Renaud PAYRE
Assesseurs : Delphine GARDETTE
Charlotte QUELIN

Article 2 : La directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lyon, le 4 septembre 2019

Le Directeur,

Renaud PAYRE

